



---

**Organe subsidiaire de mise en œuvre**

**Cinquante-septième session**

Charm el-Cheikh, 6-12 novembre 2022

Point 23 de l'ordre du jour

**Questions administratives, financières et institutionnelles**

**Questions administratives, financières et institutionnelles**

**Projet de conclusions proposé par la Présidente**

1. L'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) a pris note des renseignements figurant dans les documents relatifs aux questions administratives, financières et institutionnelles établis pour la session en cours<sup>1</sup>.
2. Le SBI a recommandé deux projets de décisions sur les questions administratives, financières et institutionnelles : l'un pour examen et adoption par la Conférence des Parties à sa vingt-septième session et l'autre pour examen et adoption par la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto à sa dix-septième session (pour le texte des projets de décisions, voir les documents FCCC/SBI/2022/L.17/Add.1 et Add.2, respectivement).

---

<sup>1</sup> FCCC/SBI/2022/INF.10 et Add.1, FCCC/SBI/2022/INF.11 et FCCC/SBI/2022/INF.16.

